

CHAUX



SOMMAIRE

- 3 - LE MOT DU MAIRE
- 4 - TRAVAUX
- 6 - VOEUX DU MAIRE
- 7 - MAIRIE DE CHAUX
- 10 - DISTRIBUTION DES MASQUES
- 11 - SOUVENIR FRANCAIS
- 13 - FICHE HABITANTS
- 15 - PANNEAU POCKET
- 16 - ESPACE D'ECOUTE 21
- 18 - LA RECETTE DU SEMESTRE
- 19 - CHAUX BIZZ
- 20 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 21 - UN SIECLE D'HISTOIRE
- 22 - LES PANDEMIES
- 24 - PATOIS BOURGUIGNON
- 25 - LES TALENTS DE CHAUX
- 26 - CRUAUTE SUR DES EQUIDES
- 27 - INCIVILITES
- 28 - DIVERS ET ETAT CIVIL



LE BULLETIN

LE MOT DU MAIRE



Après le printemps si particulier que nous venons tous de traverser, la nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars est enfin en place. Vous trouverez dans les pages suivantes la composition de votre nouvelle équipe municipale rajeunie et féminisée ainsi que la composition des différentes commissions municipales. Si vous souhaitez participer à ces commissions faites nous le savoir en venant vous inscrire en Mairie.

Je profite de ce « mot du Maire » pour vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée, en votant pour moi et soyez assurés que je serai attaché pendant les 6 années à venir au développement de notre village de

Chaux dans le respect de son environnement, de son caractère rural et surtout du bien-être de ses habitants. Je souhaite également saluer amicalement les élus sortants et qui n'ont pas souhaité continuer avec nous cette nouvelle aventure pour le travail qu'ils ont accompli pendant de nombreuses années pour certains. Un grand merci également à nos employés municipaux: Odile et Angélo, à nos 2 secrétaires: Dominique et Sylvie pour leurs dévouements au service de tout le village et de ses habitants.

Ce début d'année a également été marqué par une crise sanitaire sans précédent et donc tout à fait inédite.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont proposés afin d'aider les personnes fragiles ou malades, qui ont apporté leurs concours précieux pour la préparation et la distribution des masques qui ont été fournis gratuitement à tous les habitants, adultes ou enfants qui en ont fait la demande, à ceux qui ont rendu visite régulièrement aux personnes seules, qui ont pris des nouvelles des personnes malades et qui ont fait leurs courses etc....

Cette veille est toujours active et je souhaite qu'elle se poursuive même une fois que nous serons sortis de cette épidémie.

Merci à ceux qui ont respecté les consignes sanitaires, en espérant que ceux qui ont pris ces consignes à la légère soient enfin conscients qu'ils mettent en danger les plus fragiles et les autres car l'automne qui arrive est une nouvelle source d'inquiétude...

Merci à ceux d'entre vous qui avez été les plus exposés: l'ensemble des personnels des hôpitaux, des EPHAD et des maisons de retraite, les ambulanciers, les professions paramédicales, les services de secours, de la gendarmerie, les personnels communaux, intercommunaux et des entreprises privées : service des OM, des déchetteries, des services de l'eau et de l'assainissement, des services périscolaire, du nettoyage des locaux etc..... Et enfin dans ces remerciements je ne veux pas oublier les enseignants et surtout les Directrices de notre pôle scolaire des Hautes-Côtes qui ont dû et doivent encore organiser des rentrées scolaires inédites. Les enseignants présents ont dû faire face à un surcroit de travail pour organiser les cours des élèves restés à la maison et accueillir les autres. Je sais que plusieurs d'entre vous saluent le travail qui a été fait par vous tous et je souhaite m'y associer.

Philippe BALIZET

TRAVAUX

Principaux travaux réalisés sur le 1er semestre 2020

Remplacement d'un groupe d'extraction d'air à la salle des fêtes pour un montant de 1 579.20 €

Nivellement de la plateforme de l'ancienne station d'épuration pour un montant de 1 440 €

Cimetière communal : 11 sépultures ont été relevées afin de finaliser la reprise des concessions sur la partie à gauche à l'entrée du cimetière et ainsi libérer des emplacements pour un montant de 9 348.60 €



TRAVAUX

Principaux travaux prévus au 2ème semestre 2020

Aménagement des abords du lavoir de la place des Marronniers en partenariat avec l'association « Chaux Village Patrimoine ».

Rénovation de l'accès au clocher de l'Eglise.

Travaux d'entretien de la pelouse du terrain de football en fonction de la météo et surtout de la possibilité ou pas d'arroser la surface du terrain.

Remplacement par le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Côte d'Or), de la ligne à fils nus située rue Fontenotte et rue de la Serrée avec enfouissement sur la rue de la Serrée d'une partie située sur des champs privés afin de renforcer l'alimentation « basse tension » de cette partie du village (Poste Chaumotte).

Enfouissement du réseau téléphonique Orange situé rue de la Serrée.

Enfouissement de l'éclairage public et du réseau téléphonique rue des Belles Chaumes et sur une partie de la route de Comblanchien. Travaux réalisés en partenariat avec le SICECO.

Des travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des bâtiments publics de la commune devront être réalisés aux abords de la Mairie, du cimetière, de l'église, à la salle des fêtes et ses abords et à la Mairie.

Divers travaux pour remise en état suite à dégradations ou incivilités diverses (Bornes vers entrée Mairie, mur vers abri de bus etc...)

Réunion chantier enfouissement lignes 9 juin 2020



CHAUX Vœux

L'écharpe de maire honoraire remise à Jean-Claude Bellini

Lors de la cérémonie des vœux dimanche, le maire actuel de Chaux, Philippe Balizet, a remis l'écharpe de maire honoraire à Jean-Claude Bellini, son prédécesseur. Cette distinction est conférée à ceux qui ont exercé un mandat local pendant longtemps, mais ne l'exercent plus.

La cérémonie des vœux de la municipalité achevée, le dimanche 19 janvier, Philippe Balizet maire de Chaux, a voulu remercier et honorer Jean-Claude Bellini son prédécesseur, qui durant 17 ans de mars 2001 à fin août 2018, a présidé au destin de la commune. Le premier édile lui a donc remis l'écharpe de maire honoraire accordée par arrêté préfectoral du 4 décembre 2019.

Bientôt une nouvelle équipe

Très ému par l'octroi de cette distinction de maire honoraire, Jean-Claude Bellini remerciait l'assistance : « Je tiens à saluer et à remercier avec beaucoup de chaleur, tous les membres des différentes équipes municipales qui ont fait et font toujours un travail formidable au service de notre commune. L'engagement municipal est parfois une tâche ingrate, souvent incomprise, souvent critiquée, mais qui réclame de la ténacité et de la passion. J'ai exercé mes fonctions de mai-



Entouré de ses anciens conseillers et amis, Jean-Claude Bellini a reçu l'écharpe de maire honoraire des mains de Philippe Balizet, son successeur. Photo LBP/G. D.

re avec passion et j'aime à répéter que, quand on a été élu maire un jour, on le reste toujours un peu. Une nouvelle équipe, constituée par Philippe se présentera à votre suffrage en mars. Je souhaite de tout cœur que cette espérance se concrétise pour le bien de tous ».

Plus de 2 000 000 € investis

Chaux, en 2001, rassemblait 379 habitants pour 494 actuellement.

D'importants travaux ont été effectués depuis le début des années 2000 sans jamais avoir aug-

menté les impôts communaux. En particulier la construction en 2010 du pôle scolaire et périscolaire à Villers-la-Faye, qui regroupe sept communes des Hautes-Côtes de Nuits.

Outre sa fonction de maire, Jean-Claude Bellini a été élu 1^{er} président du SIVOS en 2006

et en 2008, puis 1^{er} vice-président de la communauté de communes en charge de l'enfance jeunesse. Des fonctions qui lui ont permis de suivre et d'accompagner au plus près le groupe scolaire inauguré en septembre 2010.

Georges DUVERNET (CLP)



MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté
 Département Côte-d'Or
 Arrondissement Beaune
 Canton Nuits-Saint-Georges

Hôtel de ville

1 place de la Mairie
 21700 Chaux

Code postal 21700
 Code commune 21162

Contacteur la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08
 Fax : 03 80 61 04 08
 E-mail : mairie.chaux@wanadoo.fr

Démographie
 Population municipale 494ab. (insee 2020)
 Densité 70 hab./km2

Site internet: www.mairiechaux21700.fr

Géographie
 Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

Horaires de la mairie

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m
 Superficie 7,04 km2

Le lundi : de 14h15 à 18h

Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



D

Dès le 6 janvier 2020

LES HORAIRES
DE VOS DÉCHÈTERIES
ÉVOLUENT

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre
HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

QUINCEY - Chemin de la Station

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Mercredi	FERMÉ		NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

FLAGEY-ÉCHEZEUX - Rue du chemin neuf

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

**SAULON-LA-CHAPELLE
Chemin rural n°5 dit de la Quenissière**

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

BROCHON - Chemin de Saule

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

Communauté de communes
de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
03 80 51 01 71 ou 03 80 61 18 19

COMMISSIONS COMMUNALES

- Travaux, chemins, forêt, cimetière : Vice-Président : M. Denis MERLE

Membres : MM. Yves-Patrick BOTTOU, Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Davy CATORC, Jean-François DE CIAN, Romain DUREUIL, Jean-Louis DUPLUS, Dominique GUENOT, Fabrice VUILLEMOT, BISSEY Olivier

- Finances : Vice-Président : Mme Claire SAUVAIN.

Membres : MM. Yves-Patrick BOTTOU, Denis MERLE, Mme Sandrine PILLOT, MM. Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Davy CATORC, Jean-François DE CIAN, Romain DUREUIL, Jean-Claude Chapelle, Mmes Carole BISSEY, Danielle LACOUDRE.

- Fleurissement-Espaces verts : Vice-Président : Mme Sandrine PILLOT

Membres : MM. Yves-Patrick BOTTOU, Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Davy CATORC, Jean-François DE CIAN, Romain DUREUIL, Mmes Carole BISSEY, Danielle LACOUDRE, Claire SAUVAIN.

- Environnement : Vice-Président : M. Daniel DESAINTE-MAREVILLE

Membres : MM. Yves-Patrick BOTTOU, Denis MERLE, Davy CATORC, Jean-François DE CIAN, Romain DUREUIL, François HAU, Mme Sandrine PILLOT.

- Fêtes et Loisirs : Vice-Président : Danielle LACOUDRE

Membres : M. Davy CATORC, Mmes Carole BISSEY, Claire SAUVAIN.

- Sport, Culture et Jeunesse : Vice-Président : Jean-François DE CIAN

Membres : MM. Yves-Patrick BOTTOU, Denis MERLE, Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Michel GEORGE, Mmes Carole BISSEY, Sandrine PILLOT, Claire SAUVAIN.

- Communication : Vice-Président : Daniel DESAINTE-MAREVILLE

Membres : MM. Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Davy CATORC, François HAU, Michel JARDEL, Mmes Carole BISSEY, Danielle LACOUDRE.

DELEGUES A LA C.L.E. N° 2 DU S.I.C.E.C.O.

délégué titulaire : M. Denis MERLE

délégué suppléant : M. Yves-Patrick BOTTOU

DELEGUES AU SIVOS DES HAUTES COTES- délégués titulaires : M. Philippe BALIZET

Mme Carole BISSEY

délégués suppléants : M. Romain DUREUIL Mme Claire SAUVAIN

DELEGUE A LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

M. Philippe BALIZET

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Commissaires titulaires : GUENOT Pascal, CHAPELLE Jean-Claude, BOILLAT Guillaume, MOREY Sylvie, BISSEY Olivier, GUENOT Dominique

Commissaires suppléants : CRUCHANDEAU Julien, CHAUVENET James, GUENOT Michel, CHRISTIN Jacky, PETIT Eric, MARTORANA Jean-Carlo

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES

Commission de contrôle des listes électorales

Conseiller municipal volontaire : LACOUDRE Danielle

Délégué du Préfet : MOREY Sylvie

Délégué du Tribunal de Grande Instance : BISSEY Raymond

DESIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE :

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité de désigner comme membres du bureau de l'Association Foncière de Chaux:

M. BISSEY Olivier M. GUENOT Michel M. GUENOT Pascal M. PETIT Eric

DISTRIBUTION DES MASQUES



Le 14 mai après une longue attente, les premiers masques commandés par la commune et la communauté de communes sont arrivés.

Aussitôt le conseil municipal (les anciens et les nouveaux) se sont attelés à la mise sous plis et la distribution dans les boîtes aux lettres

SOUVENIR FRANCAIS



Lors de l'assemblée Générale du Souvenir Français qui s'est déroulée à Gerland le 30 janvier 2020, M. Pascal Murano «Président du Comité du Souvenir Français de Nuits St Georges» a remis à la commune un chèque de 611.20 € pour les travaux de rénovation du monument du Canon. La Commune de Chaux remercie chaleureusement le siège du Souvenir Français à Paris, le Délégué Général du SF de la Côte d'Or et le comité du SF de Nuits St Georges pour la remise de ce chèque. Avec la prise en charge du coût de la plaque émaillée du monument pour un montant de

388.80 € par le Comité de Nuits St Georges, le Souvenir Français nous a aidé à hauteur de 1000 € lors de la rénovation du monument du canon: «merci pour votre engagement à ce devoir de mémoire et pour votre participation à la rénovation et la mise en valeur de notre patrimoine communal».



SOUVENIR FRANCAIS



150^{ème} ANNIVERSAIRE 75 ANS 3 GUERRES - 75 ANS DE PAIX

150^{ème} ANNIVERSAIRE - 75 ANS 3 GUERRES - 75 ANS DE PAIX

Le conflit qui, de juillet 1870 à janvier 1871, opposa la France à la Prusse est le grand oublié des mémoires collectives. Pourtant, peu de guerres eurent autant de conséquences : avènement définitif de la République en France ; annexion de l'Alsace-Lorraine, ferment des guerres suivantes ; création de la nation allemande... Cette guerre inaugure une période de 75 ans au cours de laquelle, par trois fois, les deux pays combattent l'un contre l'autre. Une période qui se referme en 1945. Depuis 75 ans, grâce à la réconciliation franco-allemande, moteur de la construction européenne, nous vivons sur un continent en paix. Mettre en lumière la guerre de 1870 sert à rappeler combien l'Europe est nécessaire.

150. JAHRESTAG - 75 JAHRE 3 KRIEGE 75 JAHRE FRIEDEN

Der Konflikt, in dem sich Frankreich und Preußen zwischen Juli 1870 und Januar 1871 gegenüberstanden, wird vom kollektiven Gedächtnis oft vernachlässigt. Dabei hatten nur wenige Kriege derart viele und bedeutende Folgen: die endgültige Errichtung der Republik in Frankreich; die Annexion von Elsaß-Lothringen, Gärstoff der anschließenden Kriege; die Entstehung der deutschen Nation ... Der Deutsch-Französische Krieg leitete einen Zeitraum von 75 Jahren ein, in dem die beiden Länder dreimal gegeneinander kämpften; eine Zeit, die 1945 endete. Seit 75 Jahren leben wir dank der deutsch-französischen Versöhnung, der treibenden Kraft des europäischen Aufbauprozesses, auf unserem Kontinent in Frieden. Auf den Deutsch-Französischen Krieg aufmerksam zu machen erinnert daran, wie notwendig Europa ist.

FICHE HABITANTS

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !
FICHE « NOUVEAUX HABITANTS
A RAPPORTER EN MAIRIE

Adresse :

Depuis le :

Monsieur

Madame

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Né le :

Née le :

A :

A :

Mariés (Pascés) le : A :

Votre ou vos enfants

Prénom :

Né le :

Lieu de naissance :

1.....

.....

.....

2.....

.....

.....

3.....

.....

.....

4.....

.....

.....

5.....

.....

.....

Téléphone :

Mobile :

Courriel :@.....

Merci de remplir cette fiche et de la retourner en Mairie dans les meilleurs délais.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



ESPACE D'ECOUTE 21



Pourquoi cet espace d'écoute ?

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, les personnes âgées ainsi que leurs aidants se sont retrouvés isolés à leur domicile. Ainsi les travailleurs médico-sociaux (TMS) du Département et les évaluateurs du Gie IMPA, dans le cadre des évaluations téléphoniques et des accompagnements spécifiques, ont constaté un besoin croissant des personnes âgées et/ou de leurs aidants d'écoute et de soutien psychologique.

Aussi, le Département a décidé de mettre en place un espace d'écoute téléphonique qui se veut être un outil au service des aidants et des aidés.

A qui s'adresse cet espace ?

Aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi que leurs aidants.

Lorsque les personnes âgées à domicile ou leurs aidants expriment des difficultés d'ordre psychologique (anxiété, perte de confiance en soi, sentiment de ne plus pouvoir continuer, tristesse continue, sentiment d'épuisement...), alors le dispositif d'écoute est mobilisable.

Qui sont les écoutants ?

Alain Ribeiro et Serge Lerondeau sont deux psychopraticiens de la fédération professionnelle Psy en Mouvement mobilisés pour cette mission. Ils inscrivent leur action aux travers des principes déontologiques suivants :

- Recherche de la congruence, considération positive inconditionnelle, empathie et confidentialité constituent la base d'une écoute active permettant à la personne écoutée le droit au soulagement le plus rapide, le plus complet et le plus durable possible de sa souffrance. – Une assistance appropriée orientée vers les solutions et cadrée dans le temps : entretiens d'une durée d'une heure.

Comment l'utiliser ?

La prise de rendez-vous

Il est préférable que la personne soit orientée par un travailleur social, capable d'identifier le besoin d'un soutien psychologique. Le professionnel ou l'utilisateur prend contact avec le secrétariat du service Soutien et Maintien A Domicile Côte-d'Or pour fixer le premier rendez-vous :

– par mail : ecoute21@cotedor.fr

Lors de la prise de rendez-vous, il faudra fournir le nom (à minima le prénom), le n° de téléphone et l'adresse mail de la personne.

Le psychopraticien contactera la personne pour le démarrage du suivi.

Le fonctionnement de cet espace

Une période d'expérimentation de 2 mois à compter du 2 juin 2020.

A l'issue de cette période, le dispositif pourra être prolongé jusqu'en décembre 2020.

NETTOYONS LA NATURE



Etant donné le grands intérêt auprès des habitants pour notre opération Nettoyons la nature l'an passé, nous avons décidé de renouveler cette action cette année. Retenez des maintenant la date du **26 septembre 2020 au matin**. Plus d'informations vous seront communiquées début septembre. Encore merci pour votre participation qui est d'une grande importance pour l'avenir de notre village.



Œuvre inspirée du tableau *Des glaneuses*, de Jean-François Millet (1857).

LA RECETTE DU SEMESTRE

TOURTE BOURGUIGNONE

Ingrédients

2 Pâtes feuilletées
1 Blanc de poireau
environ 500 g de restes de bœuf bourguignon
200g Champignons de Paris
1 Jaune d'œuf
1 cuil. à soupe Huile
20g Beurre
Sel
Poivre

Étapes de préparation

Lavez le blanc de poireau puis taillez-le en julienne.
Coupez les pieds des champignons, nettoyez-les puis émincez-les.
Faites chauffer l'huile et le beurre dans une sauteuse et faites suer la julienne de poireau.
Ajoutez les champignons et faites-les cuire environ 8 min en mélangeant souvent.
Effilochez la viande puis incorporez-la dans la cocotte, avec un peu de sauce restant du bourguignon.
Salez, poivrez et mélangez sur feu doux pendant 2 min.
Préchauffez le four à 200°C (th.6/7). Garnissez une tourtière avec 1 pâte feuilletée, piquez-la à la fourchette puis répartissez le contenu de la sauteuse.
Recouvrez avec la 2^e pâte et soudez bien les bords. Badigeonnez la pâte avec le jaune d'œuf délayé dans un peu d'eau puis faites une cheminée au centre.
Enfournez pour environ 40 min, jusqu'à ce que la tourte soit bien dorée.
Servez chaud.



ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Nos activités passées:

Samedi 7 mars 2020: une nouvelle fois la troupe de théâtre « En bonne compagnie » était de retour à Chaux pour interpréter la pièce de Richard SIMON « TOUT LE MONDE VA BIEN » pour le grand plaisir de 60 spectateurs



Et ensuite la dégradation inopportune de la situation sanitaire nous a contraints d'annuler toutes les activités initialement programmées:

- Concert Olivier VILLA
- Vide grenier
- Après-midi quizz avec gouter
- Exposition de peintures
- Soirées jeux de cartes...

Nous vous donnons rendez-vous peut-être en cette fin d'année et de toute façon en 2021 pour de nouvelles activités. A bientôt.

CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

L'année 2020 restera dans les annales comme l'année pendant laquelle les activités collectives ont été suspendues. C'est dans des moments comme ceux-là que l'on s'aperçoit de l'importance des petites associations qui réunissent des habitants autour d'activités collectives.

En 2020, pour CVP, les réunions de conseil, les séances de travail, l'exposition prévue pour l'inauguration du lavoir « Devant La Fontaine » ont été suspendues par prudence.



Le seul fait marquant de ce printemps est la pose des plaques du lavoir: celle, bien visible de la rue, permettant aux passants de mieux le situer et celle répondant aux contraintes des « mécènes », permettant ainsi à la commune de toucher les subventions préalablement attribuées. Bien sûr, les activités reprendront dès que le contexte le permettra, en attendant soyez tous prudents, prenez soin de vous



Dernière minute: CVP remercie vivement Philippe Lacoudre (fils de Michel et Danielle) et son épouse Dina Dos Santos qui à l'occasion de leur mariage à Chaux, ont fait don de 200 € à Chaux-Village-Patrimoine

Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village

31 Mars 1924

Monsieur le Maire, vu la loi du 17 juillet 1880, demande à l'assemblée de fixer la distance à laquelle ne pourront être établis les cafés et débits de boissons quel qu'ils soient autour des édifices publics, écoles, Mairie, église etc... Le conseil après délibération fixe à cent mètres les distances à observer pour l'établissement de ces cafés et débits de boissons.

15 Aout 1924

Monsieur le Maire expose que l'école communale, présentant un effectif de plus de 30 élèves de tous âges; la classe devient très pénible pour une institutrice. En conséquence le conseil demande à Monsieur l'inspecteur d'académie qu'en cas de changement de l'institutrice titulaire du poste, d'avoir l'obligeance de bien vouloir proposer un instituteur au poste de l'école mixte de Chaux.

Par arrêté de Monsieur le Préfet en date d'octobre 1924 Monsieur Pillard a été nommé instituteur titulaire dans la dite commune, il nous a présenté son titre de nomination; après examen de ce document et constatation de sa régularité nous avons installé M. l'instituteur dans ses nouvelles fonctions.

23 Juillet 1927

Sur proposition de M. le Maire de la demande présentée par tous les chasseurs de Chaux, dans le but d'obtenir que la chasse sur le territoire de la commune leur soit réservée exclusivement. Considérant que le gibier se fait de plus en plus rare le conseil, après avoir délibéré, envisageant la conservation du gibier, réserve aux seuls chasseurs domiciliés à Chaux ou qui ont coutume d'y prendre leur permis de chasse, l'action individuelle coûtera quarante francs, acte dûment établi en date du 28 juillet 1927 et enregistré. En conséquence la chasse est expressément interdite aux étrangers sur le territoire de la commune à partir de l'année en cours.

Michel Jardel

LES PANDEMIES

HISTOIRE

Les grandes pandémies à travers l'histoire

Une pandémie (du grec ancien *pān* «tous», et *dēmos* «peuple») est une épidémie qui se propage rapidement sur de très larges zones géographiques internationales, et ayant comme caractéristique un taux de mortalité souvent élevé.

La crise sanitaire engendrée par l'apparition du Covid-19 interpelle et a abasourdi une grande partie de la population mondiale, et pourtant de nombreuses pandémies ont frappé depuis l'antiquité.

■ LA PESTE ANTONINE (165-180)

Nommée antonine par rapport à la dynastie Antonins qui dirigeait l'Empire romain, de nombreux écrits, datant de l'Antiquité, ont pu documenter les chercheurs sur cette pandémie. La dénomination peste, dans le sens où ce mot est connu aujourd'hui est cependant erronée, puisqu'il s'agissait sans doute d'une épidémie de variole.

La pandémie aurait débuté fin 165 en Mésopotamie et l'origine serait attribuée à la mise à sac par les légionnaires romains de la ville de Séluce du Tigre. La pandémie traverse ensuite les continents, passant par l'Égypte, la Grèce, la Turquie et remontant jusqu'à Rome en moins d'un an, véhiculée par les considérables mouvements de troupes romaines.

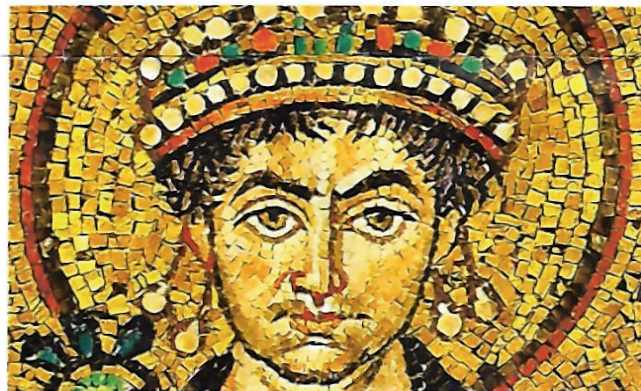
La peste Antonine aurait fait plus d'une dizaine de millions de morts et est considérée par beaucoup d'historiens comme la principale cause du déclin de l'Empire romain après le deuxième siècle.

La peste à Rome, Jules-Élie Delaunay 1859



■ LA PESTE DE JUSTINIEN (541-767)

Première pandémie connue de peste bubonique, la peste de Justinien aura perduré de 541 jusqu'en 767 dans tout le Bassin méditerranéen allant même jusqu'en Syrie et la Mésopotamie. Son nom vient de l'empereur romain Justinien, qui régnait sur l'Empire byzantin et qui envisageait de reconquérir l'Italie pour créer un nouvel Empire romain.



Mosaïque byzantine représentant l'empereur Justinien au 6e siècle

Les témoins de l'époque situent l'origine de la pandémie en Égypte, mais les auteurs modernes la placent plutôt en Asie, parvenant dans le Bassin méditerranéen via la route de la soie. Elle suit ensuite les voies commerciales, remontant même la Rhône et la Saône pour atteindre l'Irlande et la Grande-Bretagne.

La peste de Justinien connaît une vingtaine de poussées consécutives avec des durées comprises entre 9 et 13 ans. Elle ravagera plusieurs fois des pays comme l'Italie et la France.

Au printemps 542, le nombre de morts par jour évalué est de 10 000. Personne ne sait comment elle a pu s'éteindre et disparaître d'Europe après deux siècles.

On estime à 25 000 000 le nombre de victimes de cette pandémie.

LES PANDEMIES

■ LA PESTE NOIRE (1347-1352)

Cette pandémie de peste bubonique et pulmonaire, appelée aussi «la mort noire» ou «la grande peste» a sévi au Moyen-Âge au milieu du XIVe siècle.

La pandémie, après avoir débuté en Chine, se déplace au départ avec les troupes mongoles. Elle se propage ensuite via la route de la soie, après que le port de Caffa (sud de la Crimée), tenu par les marchands génois, ait été assiégé par les troupes mongoles. La peste noire arrive ensuite en Afrique du nord puis à l'Italie et la France via les navires génois.

On estime que 24 à 34 millions de personnes sont mortes de la peste noire en Europe, soit plus du tiers de sa population.



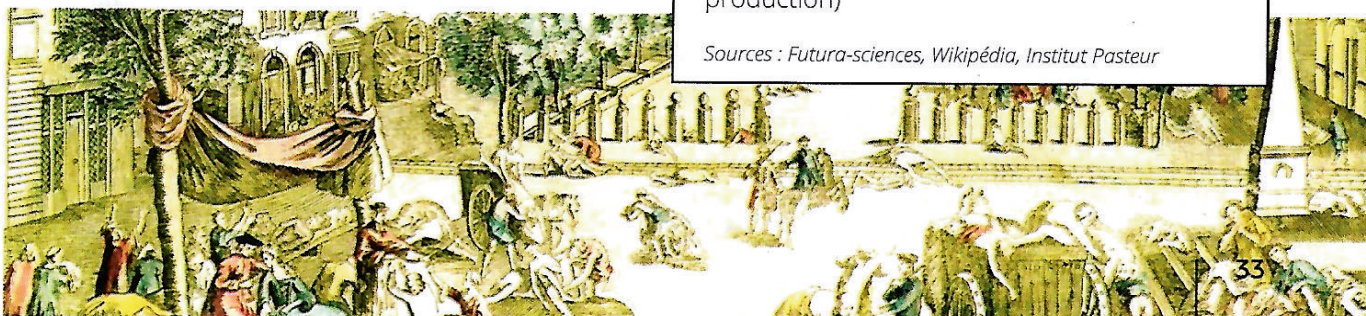
L'expansion de la peste noire au 14e siècle. © Wikipedia

■ LA GRIPPE ESPAGNOLE (1918-1919)

Alors que le monde est encore groggy par la Première Guerre mondiale qui n'est pas encore terminée, un nouvel ennemi, invisible, se prépare à faire un nombre de morts encore plus important que la guerre elle-même. On doit son nom au fait que ce sont les médias espagnols qui ont publié librement et seuls, les informations sur cette épidémie.

Son origine est sujette à controverse, la Chine, la France, et les États-Unis sont désignés comme origines géographiques de cette pandémie. Toutefois, de récents travaux scientifiques semblent valider les États-Unis et le Kansas, comme point d'origine de la grippe espagnole.

La peste noire à Marseille



Les mouvements des troupes militaires américaines ont fait voyagé le virus dans le monde entier, dont l'Europe à partir de septembre 1918.

Ce virus de type A H1N1, provoque la pandémie la plus meurtrière de l'histoire, avec 50 millions de morts à travers le monde, dont 18 millions rien qu'en Inde !

La pandémie s'achève au début de l'été 1919, le virus ayant muté plusieurs fois en sous-formes de moins en moins virulente, jusqu'à devenir une simple grippe saisonnière.

■ LE SIDA (1981-toujours actif)

Le SIDA (Syndrome D'immunodéficience Acquise) est détecté en 1981 par l'agence épidémiologique d'Atlanta, aux États-Unis, alertée par des cas de plus en plus nombreux et inhabituels de pneumocystose (pneumonie très rare). C'est l'Institut Pasteur en France qui identifie le SIDA deux ans plus tard comme cause de ces pneumonies. En 2002 l'OMS requalifie le SIDA en pandémie.

L'origine du SIDA est située à Kinshasa (Congo), le virus étant passé du chimpanzé à l'homme, sans doute avec la chasse et la contamination par voie sanguine lors du découpage d'animaux infectés.

Le SIDA désorganise le système immunitaire, et la personne contaminée voit sa santé se dégrader jusqu'à la forme la plus grave pouvant entraîner la mort.

Environ 32 millions de personnes sont déjà mortes du SIDA. Il n'existe aucun vaccin à ce jour.

■ EN SAVOIR PLUS

Films :

- Pandémie de Sung-Soo Kim (2013)
- Contagion de Steven Soderbergh (2011)
- Alerte ! de Wolfgang Petersen (1995)
- 93 jours de Steve Gukas (2016)

Documentaires :

- Pandémie (docu-réalité en 6 épisodes) à voir sur Netflix
- Épidémies : la menace invisible (Arte production)

Sources : Futura-sciences, Wikipédia, Institut Pasteur

PATOIS BOURGUIGNON

- saclot : n.m. binette
sacler : v.tr. biner
sargoyet : n.m. une flaque d'eau dans un chemin
talé : adj. abimé (fruit)
taqué : adj. aliment compacte, colé
tarbeuler : v.tr. secouer
tarbouin : n.m. nez
taret ou tariot : n.m. fossé
tarleu : n.m. récipient, bol
tarteuffe : n.f. pomme de terre
tartoche : n.f. pomme de terre
tartouiller : v. tr. tripotter
tavin : n.m. taon
tiau : n.m. baguette rigide et droite, bûche en bois pour entraver les bestiaux
tigner : v.pron. se gratter ou v.tr. gratter
trager : v.itr. marcher de long en large à grands pas
trapot : n.m. ramequin, petit pot
treiniaud : adj. personne qui traîne et ne fait rien de bien
trequi: n.m. maïs
treuffe : n.f. pomme de terre
tripé : adj. trempé, mouillé
varloper : v. tr. faire très rapidement, bâcler
vertiau : n.m. un vers de terre
ventre-jaune : n.m. surnom donné au gens de la Bresse
viauner : v. itr. sentir mauvais "Ca viaune drôlement là-dedans !"
vignerot : adj. allègre, guilleret
virot : n.m. mal au coeur, syn. tourni. "Arrête de tourner comme ça, tu va me donner le virot !"
yo ben : c'est bien
yo peu : c'est pas beaucoup

LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

Je m'appelle Julien Gautrot, je suis un jeune photographe diplômé d'un bac professionnel qui ouvre mon auto-entreprise de photographie en attendant de pouvoir partir poursuivre mes études au Canada .

Je vous propose mes services pour de la photographie événementielle, professionnelle ou de portrait.

Je ne suis pas fermé à d'autres projets, venez m'en parler.

N'hésitez pas à me contacter aux 07-67-67-64-35 ou via mon adresse mail : julienphotocontact@gmail.com

mais aussi sur mon instagram : @paintlight_

Je me ferais un plaisir de répondre à vos demandes.

Siret : 887 932 564 00016



CRUAUTE SUR DES EQUIDES

En raison de nombreux actes de cruauté sur des équidés et que la commune de Chaux a de nombreux propriétaires de chevaux, la gendarmerie nationale nous invite à faire paraître ces recommandations.



GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :
LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

RECOMMANDATIONS :

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en **appelant le 17**, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, **appelez le 17** également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

Gendarmerie nationale

2020-201 - SIREVA



INCIVILITES



Nous constatons de nombreuses incivilités au niveau de la commune aussi bien dans le domaine public que privé. Ces petits méfaits nuisent au bien être de la commune et engage la commune à des dépenses non prévues alors quelles seraient bienvenues pour le bien des concitoyens (surtout en ces temps difficiles). Par exemple les bornes d'éclairage de la mairie seront supprimées.



ETAT CIVIL

Naissances :

Lyana SABOURIN née le 29/01/2020

PACS :

Mme Hortense MINCHIN et M. Vincent RIGAUX le 13 juillet 2020

Mariages :

Mme Marie GUYON et M. Kévin CORDIER le 11 juillet 2020

Mme Dina DOS SANTOS FERREIRA et M. Philippe LACOUDRE le 23 août 2020

Décès :

M. Jean-Claude GUENOT le 21/02/2020

M. Patrick JACQUIN le 24/05/2020

Mme Marianne SAUNIER le 3/07/2020

Mme Anne-Marie DE CIAN le 10/07/2020



Ont participé à ce numéro:

Danielle & Michel Lacoudre

Michel Jardel

Daniel Desainte-Mareville

Philippe Balizet

Sandrine Pillot

Jean-Claude Chapelle

Suggestions, remarques et articles
(format .txt et .jpg) à:
d.dm.chaux@orange.fr

Malgré une relecture, des fautes
d'orthographe ou de syntaxe ce numéro,
nous nous en excusons .